



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le deux décembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Cruviers-Lascours se sont réunis dans la salle du foyer de la mairie, sur la convocation du 27 novembre 2020 qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :

Jean-Charles ALLEMAND, Marie-Jeanne ANDRE, Jean-Claude BUET, Patricia CANAL, Jocelyne CEZAR, Eric CHAUDOREILLE, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE, Michel TOULOUZE

Absents excusés: Vanessa MARTIN (pouvoir donné à Fabien FIARD), Cédric CONVERTINI

Secrétaire de séance : Christine PONCET

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

### **1) – Animations de décembre et fête de la reprise.**

En raison de la situation sanitaire, toutes les manifestations festives prévues ont dû être annulées. Le Conseil municipal souhaite malgré tout créer une animation au moment des prochaines fêtes de Noël. Pour ce faire, un grand sapin sera installé dans la fontaine de la mairie. Il sera décoré, et l'on fera appel à tous les habitants et enfants de la commune pour venir y déposer des décorations ou des vœux. La participation de l'école va être sollicitée pour que les enfants puissent confectionner eux-mêmes des objets à cette occasion.

Dans le même esprit, il est proposé de réfléchir à un événement à organiser au printemps et permettant de réunir les habitants privés de toutes animations depuis un an.

### **2) - Cadre de vie, village fleuri, espaces verts.**

Les plantes acquises à titre gracieux auprès du département, sont à présent disponibles. Elles seront récupérées à l'ESAT OSARIS à Nîmes. Il conviendra donc de demander à la jardinerie de la Droude de nous livrer les 5 jardinières en pierre reconstituée que l'on a déjà réservées. Les plantations prévues seront effectuées dans le courant du mois de décembre.

La haie d'arbustes variés démarquant le parking, côté petit jardin public va être installée le 3 décembre.

### **3) – Chauffe-eau aux écoles**

L'eau émanant de deux robinets à l'extérieur des bâtiments de l'école est glacée. Pour que les enfants puissent se laver les mains à l'eau tiède, des devis ont été demandés pour engager les travaux nécessaires. Le conseil statuera à réception en fonction du montant de la dépense.

### **4) – Consommation des hydrants de la commune**

La REAAL est désormais compétente en matière de distribution d'eau potable sur notre territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. A ce titre, elle fournit en eau les hydrants de notre commune (12 bouches à incendie) et réclame une participation forfaitaire de 120 euros par an et bouche d'incendie. Le conseil municipal trouve cette dépense élevée car injustifiée et souhaite que le maire demande à l'agglo de revoir à la baisse le montant de cette participation pour l'avenir, sachant qu'elle doit être payée pour cette année.

**VOTE À L'UNANIMITÉ.**

### **5) – Demande d'éclairage public (M. CHAPUY et Mme DARID)**

S'agissant de la demande faite par Mme DARID, celle-ci semble fondée, aucun éclairage public n'existant sur cette portion de rue (chemin des Vignaners), alors que les enfants l'empruntent tous les jours en rentrant de l'école. Une solution est recherchée pour y remédier et des devis seront demandés.

En revanche, il n'est pas possible de donner suite à la demande de M. CHAPUY car cet endroit (D 18) relève de la compétence départementale.

### **6) – Distribution des colis de nos aînés.**

Dans le contexte sanitaire actuel, le repas festif auquel étaient habitués les aînés a dû être annulé. Le conseil municipal a décidé, à la place, de faire une distribution de colis de Noël. Une permanence aura lieu le vendredi 18 décembre (9h – 17h) et samedi 19 (10h – 12h) afin que les habitants concernés puissent venir récupérer leur colis. Pour ceux qui ne pourront se déplacer, il leur sera livré lundi 21 Décembre au matin.

### **7) – Équipement salle du Parc.**

Il avait été prévu d'installer des rideaux et des projecteurs dans la salle du Parc. Trois devis ont été demandés. L'équipement en projecteurs est reporté. S'agissant des rideaux, après lecture des trois propositions, l'entreprise Electronic Service dont le montant de travaux s'élève à 1875 euros est retenue

**VOTE À L'UNANIMITÉ.**

### **8) – Participation assainissement collectif Mme AZZOPARDI**

Cette habitante de la commune a dû payer une participation à l'assainissement collectif à l'occasion de la construction d'une deuxième maison, somme qu'elle avait déjà payée dans le passé bien que ladite maison n'ait pas été construite à l'époque. Elle demande une participation de la commune en régularisation.

**VOTE À L'UNANIMITÉ.**

### **9) – Plan Local Urbanisme intercommunal**

Fabien Fiard rappelle que les délais de transfert automatique de la compétence PLU ont été reportés du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 1<sup>er</sup> juillet 2021 en raison de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire. La commune devra se prononcer dans les trois mois précédents cette nouvelle date.

### **10) – Pose des décors de Noël.**

30 décorations de Noël ont été installées à Cruviers et Lascours avec l'aide de la commune de Brignon. Plusieurs prises (10) ont dû être changées suite à l'installation de LED sur les lampadaires. Il manque encore quelques décorations. Le conseil municipal propose d'en acquérir 5 de plus. Étude en cours.

### **11) – Quartier Vignaners : accès.**

Il existe depuis des années, un différend entre trois voisins. La mairie a tenté, en tant que médiateur, de trouver une solution. En l'absence, elle ne peut s'engager davantage, car elle n'est pas compétente, s'agissant d'un conflit d'ordre purement privé.

### **12) – Remboursement avance frais site web.**

Le maire demande au conseil municipal le remboursement de l'avance qu'il a dû faire pour l'abonnement du site web de la commune.

**VOTE À L'UNANIMITÉ.**

### **13) Travaux foyer de la mairie.**

Le maintien en état de la salle du foyer exige des travaux qui ont été chiffrés en 2018 mais reportés pour des raisons budgétaires. Ils s'avèrent à présent indispensables. Le choix de ces travaux sera finalisé en commission d'urbanisme. Le budget prévu s'élèvera à environ 3000/3500 euros.

**VOTE À L'UNANIMITÉ.**

#### **14) – Zone artisanale**

Compte tenu des nombreuses demandes d'artisans, il serait judicieux de pouvoir disposer d'une zone artisanale. Deux parcelles pourraient convenir, mais il faudra pour cela, entreprendre une révision simplifiée du PLU. Question à étudier.

#### **15) -Travaux Grand Rue.**

Trois devis ont été déposés pour ces travaux. L'entreprise LAUTIER, moins-disante, a été retenue.

#### **16) – Escaliers à Lascours.**

Question à revoir ultérieurement.

#### **17) – Augmentation des loyers au 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

Les loyers des logements de la commune seront augmentés au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (0,46%)

**VOTE À L'UNANIMITÉ.**

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, la séance est levée à 23 h05.